



Conseil d'Administration du 13 février 2020

Délibération n°2-c

Objet : Commune de CHATEAUNEUF-SUR-LOIRE – Projet d'implantation d'un lycée par la Région Centre - Val de Loire ref EQUI 18/09/2018-03

Etaient Présents :

Au titre des communes : M. GAUCHER, M. LARCHERON

Au titre des EPCI : M. LELIEVRE, M. NIEUVARTS, Mme COROLEUR, M. BAUDRON, M. PERON, Mme CHAPUIS, Mme CHERADAME, M. BAUDE, M. NEVEU

Au titre des Départements : M. TOUCHARD, M. BREFFY

Représentés : M. LEGER, M. TISSERAND, M. GUDIN, M. THOMAS, Mme LECLERCQ

*Le Conseil d'administration de l'EPFLI,
Vu le rapport du Président du Conseil d'administration,*

*Vu les articles L324-1 et suivants du Code de l'urbanisme,
Vu l'article L3221-2 du Code général de la propriété des personnes publiques,
Vu l'article 45-1 de la loi n°82-213 du 2 mars 1982,
Vu le règlement intérieur et d'intervention de l'EPFLI Foncier Cœur de France et notamment l'article II-6,
Vu la convention de portage en date du 4 février 2019,
Vu les actes d'acquisition par l'EPFLI Foncier Cœur de France en dates des 18 avril 2019, 9 mai 2019, 23 septembre 2019 et 6 décembre 2019,
Vu la délibération du Conseil municipal de CHATEAUNEUF-SUR-LOIRE en date du 13 décembre 2019,
Vu le courrier de consultation de la Direction de l'Immobilier de l'Etat en date du 8 janvier 2020 et considérant l'absence de réponse au terme d'un délai d'un mois,*

DELIBERE

=====

Article 1 : le rapport et ses annexes sont adoptés.

Article 2 : il est décidé d'autoriser la cession à la Région Centre-Val de Loire, à l'euro symbolique, avec dispense de paiement, , frais en sus à la charge de l'acquéreur, des biens immobiliers situés sur le territoire communal, ainsi cadastrés :

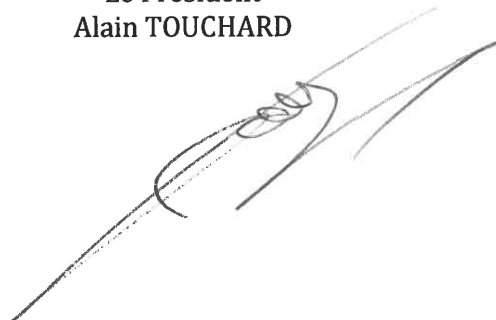
- section AE numéro 10 lieudit « l'aunière » d'une contenance de 4 338 m² ;
- section AE numéro 11 lieudit « l'aunière » d'une contenance de 10 678 m² ;
- section AE numéro 12 lieudit « l'aunière » d'une contenance de 4 453 m² ;
- section AE numéro 16p lieudit « 9 rue de l'aunière » pour une contenance de 2 028 m², tels qu'ils figurent sur le projet de division ci-annexé ;
- section AE numéro 23 lieudit « chemin de l'aunière » d'une contenance de 562 m² ;
- section AE numéro 317p lieudit « la brosse nord » pour une contenance de 2 369 m², tels qu'ils figurent sur le projet de division ci-annexé ;
- section AE numéro 318p lieudit « la brosse nord » pour une contenance de 3 022 m², tels qu'ils figurent sur le projet de division ci-annexé ;
- section AE numéro 320p lieudit « la brosse nord » pour une contenance de 2 469 m², tels qu'ils figurent sur le projet de division ci-annexé.

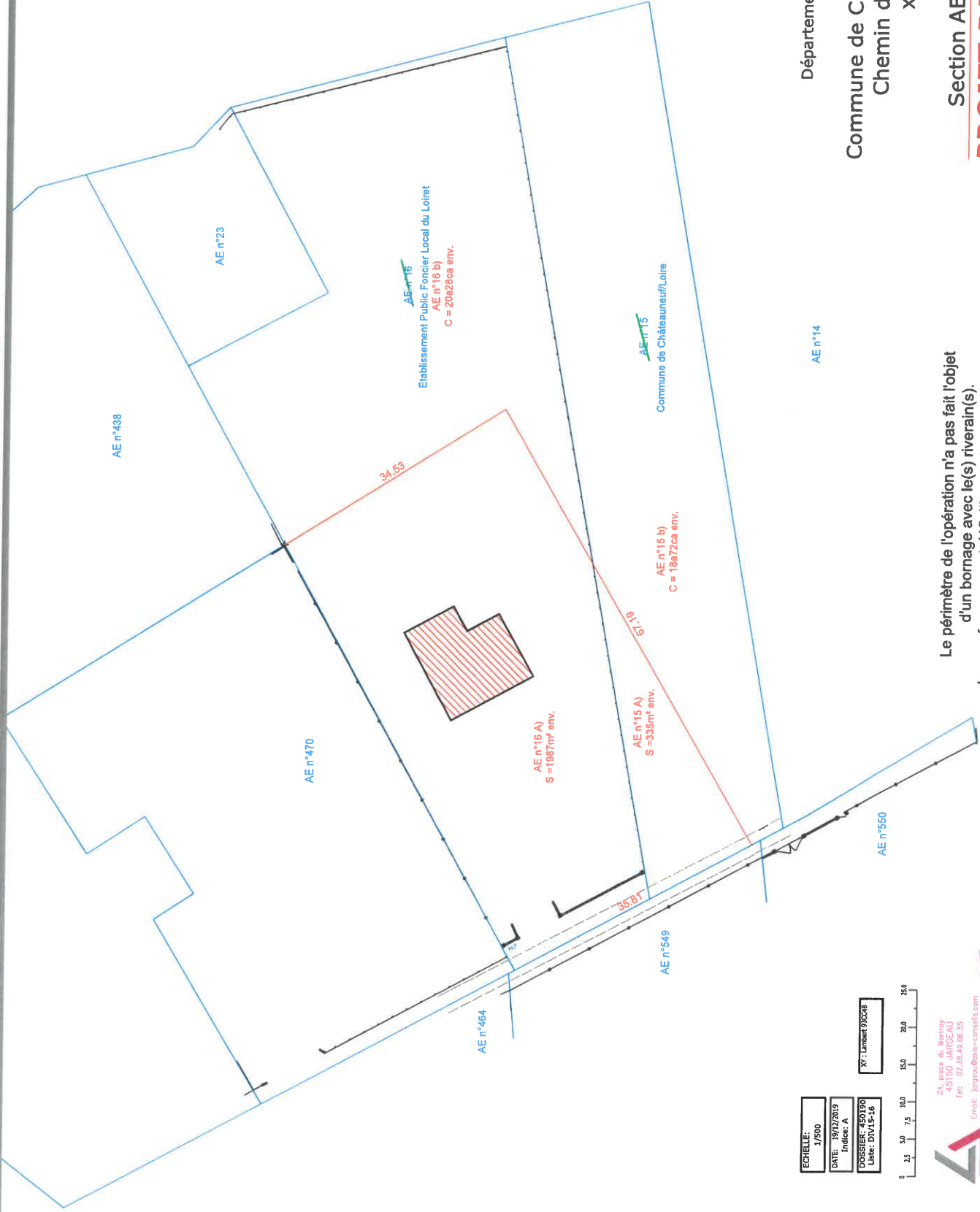
Article 3 : la directrice de l'EPFLI Foncier Cœur de France est habilitée à signer l'acte authentique qui constatera la vente des biens sus-désignés ainsi que tous documents et actes rendus nécessaires à la réalisation de cette opération.

(Adopté à l'unanimité)

Pour extrait conforme,
Le Président
Alain TOUCHARD

Affichage le : 19 FEV. 2020





Département du Loiret

Commune de Châteauneuf/Loire
 Chemin de l'Aunière
 XXX

Section AE n°15 et 16

PROJET DE DIVISION

Le périmètre de l'opération n'a pas fait l'objet
 d'un bornage avec le(s) riverain(s).
 Les surfaces seront définitives qu'après le document
 d'arpentage effectué.

ECHELLE:	1/500
DATE:	19/12/2019
Indices:	A
DOSSIER:	450150
Liège:	DIV15-16

X: Lambert 930208



24, place du Maréchal
 45150 JARGEAU
 Tel: 02.38.49.08.35

Email: jorgon@axis-conseils.com

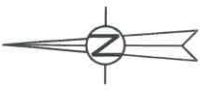
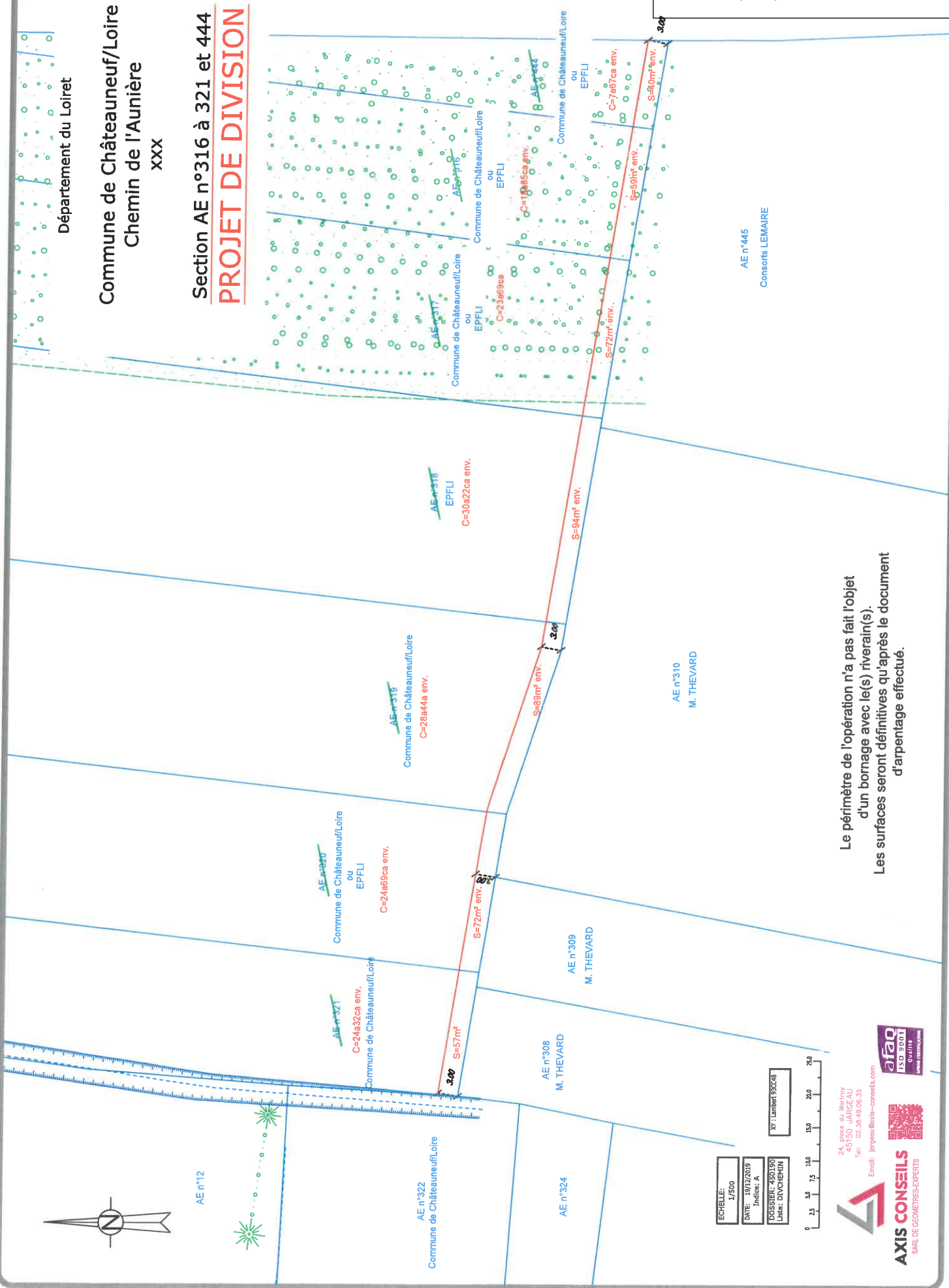


Accusé de réception en préfecture
045-509631024-20200219-2c-DE
Date de télétransmission : 19/02/2020
Date de réception préfecture : 19/02/2020

Département du Loiret

Commune de Châteauneuf/Loire
Chemin de l'Aunière
XXX

Section AE n°316 à 321 et 444
PROJET DE DIVISION



AE n°12

AE n°322
Commune de Châteauneuf/Loire

AE n°324

AE n°308
M. THEVARD

AE n°309
M. THEVARD

AE n°310
M. THEVARD

AE n°313
Commune de Châteauneuf/Loire
C=28a44a env.

AE n°320
Commune de Châteauneuf/Loire
ou
EPFLI
C=24a69ca env.

AE n°321
Commune de Châteauneuf/Loire
C=24a32ca env.

AE n°318
EPFLI
C=30a22ca env.

Commune de Châteauneuf/Loire
ou
EPFLI
C=23a69ca

Commune de Châteauneuf/Loire
ou
EPFLI
C=18a65ca env.

Commune de Châteauneuf/Loire
ou
EPFLI
C=7a67ca env.

AE n°444
S=90m² env.

AE n°443
S=59m² env.

AE n°442
S=72m² env.

AE n°445
Consorts LEMAIRE

ECHELLE:	1/500
DATE:	19/12/2019
INDICE:	A
DRAWING:	250130
DESIGNER:	DIVICHEMIN

X7 Lambert 930268



24, place du Maréchal
45150 JARCEAU
Tel: 02.38.49.06.35
Email: jorgeau@axis-conseils.com



AXIS CONSEILS
SARL DE GEOMETRES-EXPERTS

afaq
ISO 9001
Qualité
dans votre projet

Le périmètre de l'opération n'a pas fait l'objet
d'un bornage avec le(s) riverain(s).
Les surfaces seront définitives qu'après le document
d'arpentage effectué.

Accusé de réception en préfecture
045-509631024-20200219-2c-DE
Date de télétransmission : 19/02/2020
Date de réception préfecture : 19/02/2020